



HUMAINE
>>>> CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Budget du Québec 2026

Mémoire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du
Gouvernement du Québec

Février 2026

SOMMAIRE

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) dépose le présent mémoire dans un contexte où le réseau universitaire québécois est appelé à jouer un rôle déterminant dans la formation de la relève, la vitalité des régions et des communautés autochtones, ainsi que dans la transition écologique, énergétique, sociale et numérique du Québec. Les attentes envers les universités se multiplient, alors que les moyens consentis demeurent limités et, dans certains cas, en recul réel lorsque l'on tient compte de l'inflation et de la complexification des missions universitaires.

Ce mémoire s'inscrit d'abord dans la continuité des travaux et analyses du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). L'UQAT souscrit pleinement aux constats avancés par le BCI quant au sous-financement structurel des universités, à la pression croissante sur les services aux étudiantes et aux étudiants, aux besoins en matière de recherche et d'innovation, ainsi qu'à l'urgence d'un réinvestissement massif et récurrent. Elle appuie en particulier les demandes visant un rehaussement substantiel du financement de fonctionnement, une bonification des enveloppes d'investissement consacrées au maintien et à la modernisation des infrastructures, ainsi qu'un soutien accru au logement étudiant abordable, notamment dans les territoires où les marchés locatifs sont déjà fortement sous tension.

Le mémoire de l'UQAT s'ancre également dans le positionnement du réseau de l'Université du Québec (UQ), qui documente les contraintes budgétaires auxquelles font face ses établissements et met en lumière l'érosion progressive de leurs marges de manœuvre. L'UQAT endosse les analyses du réseau de l'UQ en ce qui concerne la nécessité de reconnaître les coûts réels de fonctionnement, d'offrir une trajectoire de financement prévisible et pluriannuelle, et de permettre aux universités de disposer d'une flexibilité suffisante pour répondre aux besoins particuliers de leur milieu. Elle se reconnaît dans la réalité d'un réseau très présent en région, qui accueille une proportion importante d'étudiantes et d'étudiants de première génération issus de milieux moins favorisés.

Enfin, le mémoire de l'UQAT s'arrime clairement à celui des universités situées en région, de l'Université du Québec (UQAC, UQAR, UQTR, UQO et UQAT). Nous partageons le diagnostic des surcoûts associés à la desserte de vastes territoires, à la multiplicité des sites d'enseignement, à la dispersion de la population étudiante et aux responsabilités liées à une mission de développement régional et autochtone. Nous appuyons la demande de mécanismes de correction pour les universités de taille plus réduite, ainsi que de mesures explicites de reconnaissance de la mission régionale dans la formule de financement.

À partir de ces positionnements convergents, l'UQAT formule des recommandations visant à consolider la santé financière du réseau universitaire, à garantir la capacité d'action des universités en région et à sécuriser sa mission propre en matière d'accessibilité, de réussite, de recherche partenariale, de soutien aux Premiers Peuples et de développement des régions-ressources. Ces recommandations détaillées, présentées en fin de mémoire, proposent au gouvernement du Québec un cadre cohérent pour un réinvestissement structurant dans l'enseignement supérieur, au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DE L'UQAT

1. Réinvestir massivement dans les universités québécoises

- Que le gouvernement du Québec inscrive au prochain budget un réinvestissement majeur récurrent dans le financement de fonctionnement des universités, afin d'éviter un affaiblissement du réseau et de garantir la qualité de la formation et de la recherche.
- Que le budget prévoit une hausse substantielle des enveloppes d'investissements pour rattraper le retard en matière de maintien des actifs, pour moderniser les infrastructures et pour soutenir la transformation numérique des établissements.
- Que le gouvernement fasse du logement étudiant abordable une priorité budgétaire, en finançant des projets structurants dans les régions où la crise du logement compromet l'attraction et la rétention des étudiantes et des étudiants.

2. Assurer la prévisibilité et la stabilité du financement universitaire

- Que le gouvernement adopte une trajectoire pluriannuelle claire de financement des universités, assortie d'une indexation adéquate, afin de mettre fin à la gestion à courte vue et permettre une planification responsable des effectifs, des programmes et des infrastructures.
- Que le ministère des Finances et le ministère de l'Enseignement supérieur reconnaissent pleinement les coûts réels de la mission universitaire, en tenant compte de l'inflation, de la complexification des besoins des étudiantes et des étudiants, ainsi que des exigences accrues en matière de reddition de comptes.
- Que les règles budgétaires soient assouplies afin de redonner aux universités des marges de manœuvre réelles dans l'utilisation des ressources qui leur sont confiées.

3. Corriger les iniquités qui touchent les universités situées en région

- Que le gouvernement inscrive explicitement, dans la formule de financement, les surcoûts propres aux universités en région liés à la desserte de vastes territoires, à la dispersion de la population étudiante, à la multiplication des sites d'enseignement, aux petits groupes ainsi qu'aux trajectoires et profils étudiants atypiques.
- Que des mécanismes de correction adaptés soient rétablis ou mis en place afin de compenser les désavantages structurels des universités de taille réduite, et d'assurer la viabilité d'une offre de formation complète dans toutes les régions du Québec.
- Que la mission régionale soit reconnue comme un choix politique assumé, appuyé par des mesures budgétaires dédiées, et non comme une variable d'ajustement dans un contexte de contraintes financières.

4. Reconnaître et financer la mission spécifique de l'UQAT

- Que le gouvernement reconnaisse formellement la mission régionale, autochtone et nordique de l'UQAT et lui accorde un financement récurrent à la hauteur de cette responsabilité stratégique pour le Québec d'un montant de 4 millions de dollars supplémentaires au budget de fonctionnement de l'Université.
- Que le prochain budget soutienne prioritairement les projets structurants de l'UQAT en matière d'unités mixtes de recherche avec l'INRS, d'infrastructures, de résidences étudiantes, de cliniques universitaires, de recherche et de services à la collectivité, en les considérant comme des leviers de développement pour l'ensemble du territoire.
- Que le gouvernement consolide, par des mesures ciblées, les partenariats entre l'UQAT, les Premiers Peuples et les milieux socioéconomiques, afin de faire de l'Université un outil central de réconciliation, de développement durable et de vitalité des régions-ressources.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	I
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DE L'UQAT	II
1. RÉINVESTIR MASSIVEMENT DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES.....	II
2. ASSURER LA PRÉVISIBILITÉ ET LA STABILITÉ DU FINANCEMENT UNIVERSITAIRE	II
3. CORRIGER LES INIQUITÉS QUI TOUCHENT LES UNIVERSITÉS SITUÉES EN RÉGION	II
4. RECONNAÎTRE ET FINANCER LA MISSION SPÉCIFIQUE DE L'UQAT	II
1. INTRODUCTION : L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE.....	2
1.1 RÔLE ET PROFIL DE L'UQAT	2
1.2 OBJECTIF DU MÉMOIRE	2
2. CONVERGENCES AVEC LA DEMANDE BUDGÉTAIRE COLLECTIVE DU BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE.....	3
3. CONVERGENCES AVEC LE MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	4
4. CONVERGENCES AVEC LE MÉMOIRE DES UNIVERSITÉS SITUÉES EN RÉGION, DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	5
5. ENJEUX, PRIORITÉS ET VALEUR AJOUTÉE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI- TÉMISCAMINGUE	6
6. VERS UNE UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE INRS-UQAT EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DES PETITES COLLECTIVITÉS	8
7. RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	10
8. CONCLUSION.....	11

1. Introduction : l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le contexte budgétaire

1.1 Rôle et profil de l'UQAT

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université de proximité, profondément ancrée dans ses territoires et au service de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et d'autres régions du Québec. À travers ses campus et centres répartis sur un vaste territoire, elle rend accessibles des formations universitaires en français à des personnes qui, sans cette présence, devraient quitter leur milieu pour poursuivre des études.

L'UQAT se distingue par des créneaux d'excellence qui répondent à la fois aux besoins de ses régions et aux priorités nationales, notamment dans les domaines des sciences de la terre et de l'environnement, des ressources naturelles, des mines et de la foresterie, de la santé, de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de l'éducation, des arts et du numérique, ainsi que dans le champ de la recherche et de la formation en contexte autochtone.

Notre université fait partie intégrante du réseau des universités québécoises représenté par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), au sein duquel elle partage les enjeux liés au financement, à la formation de la relève, à la valorisation de la recherche et à l'ouverture sur le monde. Elle est également membre du réseau de l'Université du Québec (UQ), qui, dans son ensemble, constitue la plus grande université francophone des Amériques.

À ce titre, l'UQAT bénéficie d'un cadre de collaboration et de mutualisation qui lui permet de contribuer particulièrement à la mission d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement supérieur. Finalement, elle est l'une des universités de l'UQ, aux côtés de l'UQAC, de l'UQAR, de l'UQTR et de l'UQO, qui partagent des réalités de territoires éloignés, de populations dispersées, de petits groupes et une forte responsabilité à l'égard du développement social, culturel et économique de leur milieu.

1.2 Objectif du mémoire

Le présent mémoire a pour objectif de présenter, dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec, la position de l'UQAT à l'égard des principaux enjeux financiers qui touchent les universités. Il vise d'abord à appuyer formellement les demandes déposées par le BCI, le réseau de l'Université du Québec et les universités en région, en montrant de quelle manière ces demandes sont déterminantes pour l'avenir de l'UQAT et des territoires qu'elle dessert.

Il a également pour but de mettre en lumière les enjeux et les priorités propres à l'UQAT, notamment en matière d'accessibilité, de réussite, de mission autochtone et nordique, de recherche partenariale et de projets structurants. Enfin, il formule des recommandations précises au gouvernement du Québec afin que le prochain budget permette de soutenir un développement universitaire équilibré, équitable et cohérent avec les ambitions du Québec en matière de formation, d'innovation et de vitalité régionale.

2. Convergences avec la demande budgétaire collective du Bureau de coopération interuniversitaire

La demande budgétaire collective présentée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) présente un portrait clair des défis auxquels sont confrontées les universités québécoises. Elle rappelle le sous-financement structurel du réseau, la pression accrue pour élargir et diversifier les missions universitaires, ainsi que la nécessité de répondre aux attentes croissantes des milieux socioéconomiques et des pouvoirs publics.

L'UQAT partage ce diagnostic et observe, dans son propre contexte, que les effets de ce sous-financement sont amplifiés lorsque les établissements doivent desservir de vastes territoires et soutenir une offre de programmes diversifiée avec des cohortes souvent de petite taille.

L'UQAT appuie les demandes du BCI en faveur d'un réinvestissement significatif et récurrent dans le financement des universités. Un rehaussement des ressources dédiées au fonctionnement est indispensable pour maintenir la qualité de l'enseignement, renforcer les services aux étudiantes et aux étudiants, soutenir la recherche et la création, et assurer l'attractivité des carrières scientifiques et académiques. L'UQAT juge également crucial que les enveloppes consacrées aux investissements soient bonifiées de manière durable, afin de permettre le maintien en bon état et la modernisation des infrastructures universitaires dans l'ensemble des régions du Québec.

Dans la perspective de l'UQAT, les demandes du BCI concernant le logement étudiant abordable revêtent une importance particulière. Dans plusieurs milieux, la rareté des logements, la hausse des coûts et la pression sur les marchés locatifs représentent un frein à la poursuite d'études en région. L'UQAT considère qu'un engagement gouvernemental substantiel en matière de logement étudiant est une condition essentielle pour attirer et retenir les étudiantes et étudiants, tant québécois qu'internationaux, et pour soutenir la vitalité des milieux d'accueil.

Enfin, l'UQAT estime que les réinvestissements réclamés par le BCI doivent être conçus de manière à favoriser une consolidation globale du réseau universitaire, tout en évitant de creuser les écarts entre les établissements. Cela implique de tenir compte des réalités des universités en région et de prévoir des leviers permettant de corriger les iniquités ou les désavantages subis par les établissements de plus petite taille, dont fait partie l'UQAT.

3. Convergences avec le mémoire prébudgétaire de l'Université du Québec

Le mémoire prébudgétaire du réseau de l'Université du Québec décrit avec précision les contraintes structurelles auxquelles sont confrontés les établissements qui le composent. Il met en évidence l'érosion graduelle des marges de manœuvre financières, la difficulté à soutenir l'entretien et l'évolution des infrastructures, ainsi que la croissance des attentes en matière de soutien à la réussite, de services à la communauté étudiante, de recherche partenariale et d'ancrage régional. L'UQAT se reconnaît pleinement dans cette analyse, qui reflète son expérience quotidienne de gestion et de planification.

En matière de fonctionnement, l'UQAT partage la préoccupation du réseau de l'UQ quant à la nécessité de reconnaître les coûts réels des activités universitaires et d'assurer une indexation adéquate des ressources, particulièrement dans un contexte d'inflation et de hausse des dépenses incompressibles. Il devient difficile, dans ces conditions, de maintenir le niveau de services que la population est en droit d'attendre d'une université publique, notamment en ce qui concerne l'encadrement, l'accompagnement, le soutien psychosocial, la vie étudiante et les services de bibliothèque et de soutien pédagogique.

Sur le plan des investissements, l'UQAT souscrit également aux demandes formulées par l'Université du Québec. Le maintien d'actifs, la rénovation d'infrastructures vieillissantes, l'adaptation des bâtiments aux exigences contemporaines en matière de santé et de sécurité, de transition énergétique et de pratiques pédagogiques, ainsi que l'évolution rapide des besoins en ressources informationnelles commandent une vision à long terme et des moyens à la hauteur des enjeux. L'UQAT considère que la possibilité de mobiliser pleinement les sommes allouées, y compris les soldes accumulés, constitue un élément clé pour rattraper le retard et planifier de nouveaux projets structurants au service de ses territoires.

L'UQAT rappelle enfin que le réseau de l'Université du Québec dont elle fait partie accueille une proportion importante d'étudiantes et d'étudiants issus de milieux moins favorisés et en régions éloignées, souvent de première génération à accéder à l'université et étudiant à temps partiel dans une proportion plus grande que les universités à charte. Un financement insuffisant fragilise directement la capacité des établissements à offrir un accompagnement adapté à ces publics, à développer des programmes répondant à leurs besoins et à maintenir une présence universitaire de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. En ce sens, l'UQAT endosse sans réserve la démarche de l'UQ et demande au gouvernement d'y répondre de manière positive et structurante.

4. Convergences avec le mémoire des universités situées en région, de l'Université du Québec

Le mémoire conjoint des universités situées en région de l'UQ met en lumière la réalité particulière d'établissements qui, comme l'UQAT, assurent une mission universitaire dans des territoires vastes, souvent éloignés des grands centres urbains et caractérisés par une dispersion de la population. L'UQAT s'y reconnaît parfaitement, tant dans la description des défis logistiques que dans l'analyse des surcoûts liés à la desserte de ces milieux.

Dans le contexte de l'UQAT, la nécessité de maintenir des sites d'enseignement sur plusieurs territoires, de soutenir des groupes de petite taille pour garantir une offre de formation diversifiée et de répondre aux besoins spécifiques des communautés et des milieux socioéconomiques locaux entraîne des coûts qui ne sont pas entièrement compensés par la formule de financement actuelle. La multiplication des déplacements, l'obligation de maintenir des infrastructures dans plusieurs localités et l'exigence de proposer des approches pédagogiques adaptées accroissent considérablement la pression sur les ressources humaines et financières de l'Université.

L'UQAT appuie la demande des universités en région visant à reconnaître explicitement ces surcoûts dans la formule de financement. Elle estime qu'il est nécessaire de rétablir et de consolider des mécanismes de correction permettant de compenser les désavantages liés à la taille et à la dispersion territoriale afin que ces universités puissent continuer à remplir leur mission sans constamment devoir arbitrer l'accessibilité, la qualité et la viabilité financière de leurs activités.

Au sein du groupe des universités en région de l'UQ, l'UQAT occupe une place particulière en raison de son ancrage dans les régions ressources et de son engagement auprès des Premiers Peuples et des communautés nordiques. Ces particularités se traduisent par des démarches de coconstruction, de programmes et de projets de recherche, par la mise en place de dispositifs d'accompagnement culturellement sécurisants et par une présence active dans des milieux qui exigent d'importants investissements en temps, en déplacements et en ressources humaines. L'UQAT considère que cette mission, largement alignée sur les priorités gouvernementales en matière de réconciliation, de développement nordique et de valorisation des savoirs, doit être reconnue et soutenue de manière adéquate sur le plan budgétaire.

5. Enjeux, priorités et valeur ajoutée de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Les enjeux et priorités spécifiques de l'UQAT s'inscrivent dans la continuité des constats partagés avec le BCI, l'UQ et les universités en région, tout en présentant des caractéristiques propres à ses territoires et à ses communautés. L'Université évolue dans un environnement où les taux de diplomation universitaire demeurent plus faibles que la moyenne québécoise et où la proportion des étudiantes et des étudiants de première génération à fréquenter l'Université est l'une des plus importantes au Québec, à 60,8 % (ICOPE, 2022). À cela s'ajoutent certaines réalités socioéconomiques qui lui sont propres et qui constituent des obstacles majeurs à la poursuite d'études. Dans ce contexte, l'accessibilité et la réussite constituent des enjeux centraux, qui exigent des mesures soutenues de soutien à la persévérance, d'accompagnement académique, de soutien psychosocial et de développement de la vie étudiante, afin que les populations des régions ressources puissent réellement bénéficier des retombées de l'enseignement supérieur.

CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE UNIVERSITAIRE (STATISTIQUES CANADA, 2021)

Région (agglomération ou division de recensement)	Taux
MRC Abitibi	14,1 %
MRC Abitibi-Ouest	10,7 %
MRC Témiscamingue	13,6 %
MRC Vallée-de-l'Or	15,2 %
Ville de Rouyn-Noranda	20,2 %
Abitibi-Témiscamingue	15,6 %
MRC Antoine-Labelle	13,2 %
Nord-du-Québec (DR)	9,6 %
Moyenne québécoise	29,2 %

La mission autochtone, nordique et liée aux ressources naturelles de l'UQAT, constitue également une priorité structurante et une dimension essentielle de sa valeur ajoutée. L'Université entretient des partenariats étroits avec plusieurs communautés et organisations, avec lesquelles elle coconstruit des programmes de formation, des projets de recherche et des initiatives de développement. Cette mission implique de reconnaître et de valoriser les savoirs autochtones, d'adapter les approches pédagogiques, de soutenir la présence d'intervenantes et d'intervenants issus des communautés ou proches d'elles et de multiplier les efforts pour offrir des environnements d'apprentissage culturellement sécurisants. Ces activités exigent des ressources spécifiques, qui ne peuvent être absorbées dans un cadre budgétaire déjà sous pression sans mesures supplémentaires, mais qui répondent directement aux objectifs gouvernementaux en matière de réconciliation, de justice sociale et de développement nordique.

Parallèlement, la recherche et l'innovation occupent une place croissante au sein de l'Université, qui contribue aux efforts de compréhension et de transformation des territoires, des ressources naturelles, des environnements, des pratiques éducatives, de la santé et de la culture. La conduite de projets de recherche en région entraîne souvent des coûts supplémentaires liés aux transports, à la logistique et aux infrastructures, et suppose des ressources humaines spécialisées, des chaires et des centres de recherche capables de s'inscrire dans les réseaux nationaux et internationaux.

L'UQAT considère que le financement public doit tenir compte de ces réalités si l'on souhaite que la recherche universitaire demeure un puissant moteur de développement régional et national.

Sur le plan des infrastructures et des capacités de recherche, l'UQAT doit à la fois maintenir ses actifs existants, adapter ses bâtiments aux nouvelles exigences et développer de nouveaux espaces d'enseignement, de recherche et de services à la population, y compris des infrastructures cliniques et des projets de résidences étudiantes. La modernisation des installations, la transformation numérique, la transition énergétique des bâtiments et la mise à niveau des équipements scientifiques constituent des investissements incontournables pour permettre à l'UQAT de remplir sa mission dans des conditions comparables à celles des autres établissements, et ce, malgré une distorsion structurelle des coûts en région liée au déséquilibre entre l'offre et la demande dans le secteur de la construction, qui fait en sorte que, pour un même investissement, l'UQAT obtient objectivement moins qu'un établissement situé dans un grand centre.

Au-delà de ces enjeux, les particularités qui font la force et la singularité de l'UQAT — sa proximité avec les milieux, sa mission régionale, autochtone et nordique et son ancrage territorial — s'accompagnent également de contraintes structurelles. En tant qu'établissement de taille plus modeste desservant une population étudiante majoritairement à temps partiel et répartie sur plusieurs sites, l'Université doit néanmoins offrir une gamme complète de services académiques, administratifs et de soutien comparables à ceux des grands établissements. Cette réalité se reflète notamment dans la croissance marquée des dépenses administratives au cours des dernières années, attribuable aux exigences accrues en matière de reddition de comptes, de sécurité des personnes et des données, de conformité réglementaire et d'indexation salariale. À titre indicatif, la part des dépenses administratives est passée de 11,4 % en 2012 à 16,1 % en 2025, soit de 4,5 M\$ à 15,1 M\$. Dans ce contexte, l'UQAT estime qu'un financement supplémentaire récurrent et indexé, de l'ordre de quatre millions de dollars par année, est nécessaire pour absorber ces coûts incompressibles et exercer adéquatement sa mission régionale, autochtone et nordique, sans fragiliser l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

En résumé, le positionnement de l'UQAT apporte une contribution singulière au cadre commun décrit dans les sections précédentes : sa présence dans des régions ressources, son engagement auprès des Premiers Peuples et des communautés nordiques, ses créneaux d'excellence en lien étroit avec les besoins des milieux, sa participation à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs stratégiques et son rôle dans la dynamique socioéconomique, culturelle et environnementale de ses territoires font d'elle un acteur incontournable du développement du Québec. Le soutien budgétaire demandé ne vise pas uniquement à corriger des déséquilibres financiers; il vise aussi à donner à l'UQAT les moyens de continuer à exercer pleinement cette mission de service public dans des régions qui, sans université, seraient privées d'un levier de transformation essentiel.

L'UQAT considère ainsi que le prochain budget doit constituer un moment charnière pour la reconnaissance du rôle des universités en région et pour la mise en place d'un financement plus équitable, qui tienne compte des réalités territoriales, de la diversité des missions et des défis particuliers liés à la présence universitaire dans des milieux éloignés des grands centres. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les projets structurants décrits dans les pages qui suivent, dont le développement d'une Unité mixte de recherche (UMR) INRS-UQAT en santé environnementale des petites collectivités, qui illustre de manière exemplaire la capacité de l'UQAT à conjuguer ancrage régional, partenariat scientifique et réponse aux grandes priorités publiques du Québec.

6. Vers une Unité mixte de recherche INRS–UQAT en santé environnementale des petites collectivités

Dans le prolongement des travaux déjà engagés entre l’UQAT et l’INRS autour du modèle des unités mixtes de recherche (UMR), l’UQAT souhaite franchir une nouvelle étape en développant, avec l’INRS, une UMR spécifiquement consacrée à la santé environnementale des petites collectivités.

L’INRS, établissement de recherche et de formation de 2^e et 3^e cycles du réseau de l’Université du Québec, a pour mission de contribuer, par la recherche et la formation, au développement économique, social et culturel du Québec, notamment dans les secteurs de l’environnement, de l’eau, de la santé et des biotechnologies. La formule des UMR, déjà reconnue comme un outil efficace pour créer des pôles de recherche de haute intensité en région, offre un levier particulièrement pertinent pour répondre aux défis de santé environnementale qui touchent de manière disproportionnée les petites municipalités, les communautés autochtones et les territoires ressources. L’UQAT soutient explicitement, dans le cadre du présent mémoire prébudgétaire, la demande de l’INRS visant à obtenir les moyens nécessaires à la création de cette UMR et s’y associe pleinement.

À l’instar des autres projets structurants présentés dans ce mémoire, cette initiative vise à doter le Québec de capacités de recherche et de formation de haut niveau directement implantées en région, au service des priorités gouvernementales en matière de santé, d’environnement et de développement des territoires. En plus des expertises reconnues de l’UQAT en santé globale, environnements de travail, développement nordique, enjeux autochtones et impacts sociaux et territoriaux des activités industrielles, l’Université dispose désormais d’infrastructures majeures qui renforcent son rôle de leader en santé environnementale et communautaire. L’Observatoire national sur les incidences des émissions de contaminants sur la santé et l’environnement (ONICSE), créé en 2023 grâce à un investissement gouvernemental de 10 M\$, constitue un pôle indépendant de recherche et de concertation interdisciplinaire dédié aux enjeux de santé et d’environnement liés aux fonderies et aux activités industrielles. Ancré dans une approche de santé durable, il soutient la production de connaissances, l’éclairage scientifique des décisions publiques et le développement de solutions innovantes au bénéfice des petites collectivités. Par ailleurs, l’UQAT construit actuellement une Clinique interdisciplinaire en santé globale, qui deviendra un lieu unique de formation pratique, d’innovation clinique et de prestation de services à la population, intégrant des approches collaboratives et des technologies de télésanté. En croisant ces forces structurantes avec les expertises complémentaires de l’INRS en eau, terre, environnement, santé et biotechnologie, la création d’une UMR INRS–UQAT en santé environnementale des petites collectivités permettrait de rassembler une masse critique de chercheuses, chercheurs, professeures et professeurs autour d’un programme scientifique unifié et à fort impact, centré sur les liens entre environnement, santé et conditions de vie dans les régions du Québec.

Implantée dans les installations de l’UQAT, en Abitibi-Témiscamingue, elle agirait comme un pôle de référence pour la surveillance et l’analyse des risques environnementaux (qualité de l’air et de l’eau, contamination des sols, expositions minières et industrielles, effets des changements climatiques sur les infrastructures et les milieux de vie — notamment en collaboration avec l’ONICSE et son tableau de bord TRACE qui offre une vue d’ensemble des rejets de contaminants dans l’environnement au Québec) et pour l’étude de leurs impacts sur la santé des populations vivant dans de petites collectivités, souvent les plus exposées et les moins dotées en capacité d’expertise.

Sur les plans scientifiques et de la formation, cette UMR permettrait de structurer un continuum complet allant de la recherche fondamentale à la recherche partenariale, en passant par la formation aux cycles supérieurs. Elle soutiendrait le développement de maîtrises et de doctorats conjoints UQAT-INRS centrés sur la santé environnementale, la toxicologie environnementale, l'épidémiologie des petites collectivités et l'adaptation des systèmes de santé et des milieux de vie aux pressions environnementales. Elle offrirait aux étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles la possibilité de travailler sur des problématiques ancrées dans les territoires, en collaboration directe avec les directions de santé publique, les municipalités, les communautés autochtones, les entreprises et les organismes communautaires. À terme, cette UMR contribuerait à former une nouvelle génération d'expertes et d'experts en santé environnementale capables d'œuvrer dans les régions, au sein de l'appareil d'État comme dans les milieux de pratique.

Sur le plan de la mise en œuvre et du financement, l'UMR en santé environnementale des petites collectivités s'inscrirait dans la logique déjà proposée pour les autres UMR INRS-UQ : création de nouvelles unités professorales de l'INRS, financées via la subvention de mission, et cofinancement progressif d'une partie des coûts de fonctionnement par les revenus de recherche, les contrats partenariaux et les droits de scolarité des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs. Ce modèle, déjà discuté avec le gouvernement dans d'autres dossiers, minimise les coûts récurrents à la charge de l'État en misant sur la capacité de l'UMR à attirer des fonds compétitifs, des contrats avec les ministères et organismes (MSSS, MELCCFP, MAMH, etc.) et des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux. En appuyant la demande prébudgétaire de l'INRS pour la création de cette UMR, le gouvernement investirait dans un dispositif dont l'effet de levier scientifique, financier et territorial serait particulièrement élevé.

Pour le gouvernement du Québec, le développement d'une UMR INRS-UQAT en santé environnementale des petites collectivités constituerait un outil stratégique au service de plusieurs priorités publiques : prévention en santé, réduction des inégalités territoriales, adaptation aux changements climatiques, protection de la qualité de l'eau et de l'air, accompagnement des communautés exposées à des risques industriels ou environnementaux et renforcement de la résilience des régions ressources. En s'appuyant sur un pôle d'expertise ancré dans la réalité des petites collectivités, l'État disposerait d'une capacité renforcée pour documenter les problématiques émergentes, appuyer la prise de décision, concevoir des interventions adaptées aux contextes locaux et évaluer leurs impacts sur la santé des populations.

En misant sur cette UMR, le gouvernement prolongerait la vision déjà reconnue des UMR INRS-UQ comme vecteurs d'innovation en région, tout en la déployant dans un domaine — la santé environnementale des petites collectivités — où les besoins sont urgents et les gains potentiels particulièrement élevés, tant en termes de qualité de vie que de coûts évités pour le système de santé. L'UQAT et l'INRS sont prêts à travailler ensemble à la concrétisation de cette unité mixte, et l'UQAT réitère, dans ce mémoire prébudgétaire, son appui formel à la demande de l'INRS visant à obtenir du gouvernement les ressources nécessaires à la mise en place de cette UMR, qui viendrait consolider le rôle des universités situées en région et des établissements de recherche du réseau de l'UQ comme partenaires stratégiques de l'État pour accompagner, par la science et la formation, les grandes transitions écologiques, sanitaires et sociales que doivent traverser les territoires du Québec.

7. Recommandations de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au gouvernement du Québec

À la lumière du diagnostic posé dans les sections précédentes et des projets structurants présentés, l'UQAT formule, à l'intention du gouvernement du Québec, un ensemble de recommandations visant à la fois à consolider le réseau universitaire et à donner à l'UQAT les moyens d'assumer pleinement sa mission régionale, autochtone et nordique.

Elle recommande d'abord que le gouvernement réponde favorablement aux demandes formulées par le BCI en matière de réinvestissement dans le financement de fonctionnement, de bonification des enveloppes d'investissement et de soutien au logement étudiant. Un tel geste enverrait un signal clair quant à la reconnaissance du rôle structurant des universités et permettrait de stabiliser un réseau qui a connu, au fil des ans, une montée constante des attentes sans rehaussement proportionnel des moyens, en particulier pour les établissements fortement engagés en région.

L'UQAT recommande ensuite que le gouvernement adopte les orientations proposées par le réseau de l'Université du Québec, notamment en ce qui concerne l'établissement d'une trajectoire pluriannuelle de financement, l'indexation des enveloppes budgétaires, la flexibilité accrue dans l'utilisation de certaines sommes et la reconnaissance des coûts réels de la mission universitaire dans les régions du Québec. Cette approche offrirait aux établissements, en particulier aux universités en région, la prévisibilité nécessaire pour planifier leurs actions, développer leurs programmes, maintenir leurs infrastructures et soutenir leurs activités de recherche et d'innovation, qu'il s'agisse de projets de formation, de cliniques universitaires, de centres de recherche ou d'unités mixtes comme l'UMR INRS-UQAT en santé environnementale des petites collectivités.

L'Université recommande également que le gouvernement reconnaisse pleinement les réalités décrites dans le mémoire des universités situées en région en inscrivant clairement, dans la formule de financement, des paramètres permettant de compenser les surcoûts liés à la desserte de vastes territoires, à la dispersion des populations étudiantes, à la multiplicité des sites d'enseignement et à la petite taille de certains établissements. Il s'agit de rétablir ou d'instaurer des mécanismes de correction qui permettent aux universités en région d'exercer pleinement leur mission sans devoir arbitrer l'accessibilité, la diversité de l'offre, la qualité des services et la stabilité financière. Une telle reconnaissance budgétaire de la mission régionale serait cohérente avec la volonté affirmée du gouvernement de soutenir l'occupation et la vitalité de l'ensemble du territoire québécois.

Enfin, l'UQAT recommande que le gouvernement reconnaisse et soutienne, par des mesures budgétaires spécifiques et récurrentes, sa mission régionale, autochtone et nordique, ainsi que ses principaux projets structurants en matière d'infrastructures, de recherche et de services à la collectivité. À cet égard, l'Université estime ces besoins à une hausse de 4 millions de dollars de son budget de fonctionnement.

Un tel appui permettrait notamment de soutenir le développement d'initiatives structurantes comme l'UMR INRS-UQAT en santé environnementale des petites collectivités, qui illustre la capacité de l'Université à conjuguer ancrage territorial, partenariats scientifiques et réponse aux grandes priorités publiques en matière de santé, d'environnement, de transition écologique et de réduction des inégalités territoriales. En accordant un appui clair et durable à ces dimensions, le gouvernement contribuerait directement à l'atteinte de ses propres objectifs en matière de formation de la relève, de valorisation des régions-ressources, de réconciliation avec les Premiers Peuples et de développement économique et social responsable.

8. Conclusion

L'UQAT réaffirme que l'avenir du Québec passe par un réseau universitaire fort, bien financé et solidement enraciné dans l'ensemble de ses régions. En appuyant les demandes formulées par le BCI, par l'Université du Québec et par les universités en région, le gouvernement du Québec aurait l'occasion de poser un geste structurant en faveur de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la vitalité des territoires. Un réinvestissement à la hauteur des enjeux contribuerait à hausser la scolarisation universitaire, à soutenir la transition écologique et numérique, à renforcer la cohésion sociale et à consolider la place du Québec dans un monde en profonde transformation, tout en garantissant que les populations des régions ressources des petites collectivités et des communautés autochtones aient accès à des services universitaires de qualité.

L'UQAT a montré, à travers ses créneaux d'excellence, ses partenariats avec les milieux et ses projets structurants — dont le développement d'une UMR INRS–UQAT en santé environnementale des petites collectivités — qu'elle est en mesure de transformer les investissements publics en retombées concrètes pour le Québec : amélioration de la santé et de la qualité de vie, renforcement des capacités locales, développement de la main-d'œuvre qualifiée, innovation au service des territoires et accompagnement des grandes transitions écologiques et sociales. Elle réitère sa volonté de demeurer un partenaire engagé, responsable et innovant du gouvernement, des communautés et des milieux socioéconomiques, prête à poursuivre et à intensifier son action au service de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, des Premiers Peuples et de l'ensemble du Québec, pour autant que les leviers budgétaires nécessaires soient au rendez-vous.

Le présent mémoire se veut ainsi une invitation à construire, avec le gouvernement du Québec, un partenariat renouvelé pour un enseignement supérieur accessible, équitable et ambitieux, qui reconnaisse pleinement la contribution des universités en région et fasse de l'UQAT un acteur encore plus central de la transformation des territoires. En choisissant de soutenir de manière durable et prévisible les universités, en particulier celles qui œuvrent au cœur des régions-ressources, le gouvernement posera les bases d'un Québec plus instruit, plus juste et plus résilient, à la hauteur des aspirations de sa population. Le prochain budget doit être celui d'un véritable virage en faveur des universités en région et de la pleine et entière reconnaissance de leur rôle stratégique dans le développement du Québec.